

Toulouse, le 03 Juillet 2025

Arrêté n° A68-2025

portant sur la mise en service d'un réseau d'assainissement Rue Batistine à Juzet d'Izaut

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L 1331-1 et suivants du Code de la Santé Publique ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Assainissement Collectif ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Vu l'arrêté n°A18-2025 du 13 février 2025 portant sur les délégations de fonction de Madame Claire VOUGNY

Vu les compétences transférées par la Commune de Juzet d'Izaut en matière d'assainissement collectif ;

Vu le Marché de travaux n° 059P2024 notifié le 28/08/2024 à l'entreprise Colas France pour un montant de 245 503 €HT ;

Vu l'arrêté de voirie n°562/24 pour la réalisation de travaux sur le domaine public (RD 39C) ;

Considérant que le montant de l'opération n°31245-12 « Extension du réseau d'assainissement Rue Batistine » sur la commune de Juzet d'Izaut s'établit à 282 307 € HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études IRH ;

Considérant que les travaux d'extension du réseau de collecte des eaux usées Rue Batistine sur la commune de Juzet d'Izaut (OP n°31245-12) ont été réceptionnés sans réserves le 02/06/2025.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- Pose d'un réseau gravitaire / de transfert de Ø 200 mm PVC CR8 sur une longueur de 339 ml
- Mise en place d'un poste de refoulement
- Pose d'un réseau de refoulement de Ø 90 mm PEHD sur une longueur de 125 ml
- Le raccordement de 5 habitations

Considérant :

- La codification PRE01688 attribuée au poste de refoulement

Arrête

Article 1 : La mise en service du réseau de collecte des eaux usées rue Batistine sur la commune de Juzet d'Izaut est fixée à compter de la date du présent l'arrêté ;

Article 2 : Le délai de deux ans fixé par l'article L 1331-1 du Code de la Santé Publique pour raccorder les propriétés desservies par ce réseau court à compter de la date d'entrée en vigueur de cet arrêté mentionné à l'article 1 ;

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.

Claire VOUGNY
Vice-Présidente



Annexes : 1



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 31245-12

DATE DE RECEPTION : 04/04/2025

DATE DE MISE EN SERVICE : 04/04/2025

Adresse de localisation : Juzet d'Izaut

Dénomination ouvrage :

Code ouvrage : PRE01688

Constructeur : Colas

Urbanisme : Permis de construire et de démolir

Permis modificatif

Type ouvrage

- Canalisation EU
- Canalisation EP
- Canalisation AEP
- Station d'épuration
- Poste de refoulement station – réseau
- Réservoir enterré – semi enterré- aérien
- Autre (à préciser)

Poste de refoulement (joindre l'arrêté de mise en service)

-Géolocalisation ouvrage (Lambert 93) : Coordonnée X1517048.505 Coordonnée Y2200094.511

-Surface bâtiment en m² : 8 m²

-by- pass et rejet : oui

-exutoire : oui dans le réseau de collecte

-surface espaces verts :

-Montant Génie Civil en €HT : 41200 ht

Descriptif ouvrages (yc volumes en m³) :12 m³/h

Mesure de sécurisation des bâtiments (anti intrusion, vol, vandalisme, incendie) :